



# Affectation stagiaires 2<sup>nd</sup> degré 2015/2016

## Dossier syndical de suivi

Discipline : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune .....

Téléphone fixe: ..... Téléphone portable : .....

Mèl : .....

Enregistrement obligatoire des vœux sur le serveur SIAL (y compris pour les lauréat-e-s d'une session antérieure placé-e-s en report de stage)	Du 4 mai au 15 juin 2015 midi heure de Paris
Transmission des pièces justificatives (qualité, changement de discipline, états de services ex-contractuel, contrat de travail EAP, demande de mutation conjointe, choix de l'enseignement privé, interdiction de publication des résultats) au Ministère Date limite de demande de corrections des informations sur SIAL (avec transmission des pièces justificatives)	Le 19 juin 2015 au plus tard à la DGRH/B2-2
Mariage ou PACS	Le 30 juin 2015 au plus tard
Publication des résultats	À partir du 2 juillet 2015
Demande de révision d'affectation (par mail à dgrhb2-2laureats@education.gouv.fr)	Au moment de la publication des résultats
Transmission des pièces justificatives (rapprochement conjoints, mutations conjointes, affectation DOM et inscriptions M2 et/ou diplômes) au Rectorat d'affectation	Au moment de la publication des résultats
Phase intra-académique	Selon les académies
Accueil des stagiaires	Semaine du 24 août 2015
Pré-rentrée	31/08/15
Note de service ministérielle que nous vous invitons fortement à lire	2015-064 du 9 avril 2015 publiée au bulletin officiel du 16 avril 2015
Coordonnées du service ministériel	DGRH Bureau des affectations et des mutations des personnels du 2 <sup>nd</sup> degré (DGRH/B2-2) 72 rue Régnauld 75243 Paris cedex 13 <i>Pour toute correspondance, mentionner « gestion des stagiaires » et la discipline, et joindre une copie de la fiche de synthèse de saisie des vœux sur SIAL</i>

Retrouvez sur notre site internet, toutes les infos :

[www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)



## **Situation familiale au 30 juin 2015**

Célibataire • Marié-e- • PACSé-e- • Divorcé-e- • veuf ou veuve •

Vie maritale avec enfant • Vie maritale sans enfant •

Nombre d'enfant(s) à charge de moins de 20 ans et/ou à naître :.....

### **Coordonnées de votre conjoint :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse (si différente de la votre).....

Code postal : ..... Commune :.....

Profession ..... En activité OUI • NON •

## **Situation administrative de l'année en cours**

MA • Vacataire • Contractuel-le- • Etudiant-e- • EAP • Sans emploi •

AED • Titulaire d'un corps de l'EN (préciser : ..... ) • Autres (préciser : ..... ) •

Report de stage (motif : ..... ) •

Fonctionnaire titulaire hors EN (préciser : ..... ) •

Non-titulaire hors EN (préciser : ..... ) •

## **Concours**

Public • Privé •

Externe • Interne • 3ème concours • Réservé •

Agrégation • CAPES • CAPET • CAPEPS • CAPLP • CACPE • CACOP •

Intitulé exact du concours (spécialité/Option/Mention complémentaire) :

.....

Année d'obtention du concours : .....

## **Option d'affectation saisie internet**

Affectation comme fonctionnaire stagiaire •

Report de stage (motif : ..... )

Affectation comme PRAG ou PRCE • Affectation comme doctorant contractuel ou ATER •

Maintien dans l'enseignement privé •

Affectation dans une classe prépa • Détachement en qualité de stagiaire •

Affectation en centre de formation pour COP •

Affectation dans une COM •

	Barème		Observations	Votre calcul
<b>Travailleurs handicapés et bénéficiaires de l'obligation d'emploi</b>	<b>1000</b>		Sur le premier vœu.	
<b>Rapprochement de conjoints (RC)</b>	<b>150</b>		Sur le premier vœu qui doit correspondre à la résidence professionnelle du conjoint ainsi que sur les académies limitrophes.	
<b>Enfant(s) à charge (dans le cadre du RC uniquement)</b>	<b>75</b>		Par enfant à charge de moins de 20 ans au 1er septembre 2015. Sur le premier vœu correspondant à la résidence professionnelle du conjoint ainsi que sur les académies limitrophes.	
<b>Rapprochement de la résidence de l'enfant</b>	<b>140 (forfaitaires)</b>		Situations de garde conjointe ou alternée, de parent isolé (enfant à charge de moins de 18 ans au 1er juillet 2015). Sur le premier vœu correspondant à l'académie dans laquelle se situe la résidence de l'enfant (ou, pour les personnes isolées, l'académie susceptible d'améliorer les conditions de vie de l'enfant) ainsi que sur les académies limitrophes.	
<b>Rang de classement au concours</b>	1er décile 2ème décile 3ème décile 4ème décile 5ème décile 6ème décile 7ème décile 8ème décile 9ème décile 10ème décile liste complémentaire	<b>150</b> <b>135</b> <b>120</b> <b>105</b> <b>90</b> <b>75</b> <b>60</b> <b>45</b> <b>30</b> <b>15</b> <b>0</b>	Sur tous les vœux.  <b>Attention : les candidat-e-s inscrit-e-s dans une université francilienne en 2014/2015 ne bénéficient que de ces points. Ils doivent classer les trois académies de l'Île de France (Paris, Créteil et Versailles) dans l'ordre de leur choix.</b>	
<b>Lauréat-e-s de l'agrégation</b>	<b>100</b>		Sur tous les vœux.	
<b>Lauréat-e-s des concours 2015 (sauf réservés), ex titulaires de la fonction publique de l'Etat, territoriale ou hospitalière</b>	<b>500</b>		Sur le premier vœu qui doit correspondre à la dernière académie d'affectation en tant que titulaire de la fonction publique.	
<b>Lauréat-e-s des concours 2015 (sauf réservés) ex-contractuel-les, ex-MA, ex-AED, ou ex-AESH</b>	<b>500</b>		Sur le premier vœu qui doit correspondre à l'académie (ou centre de formation COP) où ils ont exercé un an équivalent temps plein durant les deux dernières années. Cela ne concerne pas les lauréat-e-s pouvant obtenir l'affectation automatique sur leur académie d'origine.	
<b>Lauréat-e-s des concours 2015 (sauf réservés) ex-EAP</b>	<b>500</b>		Sur le premier vœu qui doit correspondre à l'académie (ou centre de formation COP) où ils ont exercé deux ans comme EAP.	

## Situations particulières :

**Vous pouvez demander à être affecté automatiquement dans votre académie d'origine si :**

- vous êtes lauréat-e des concours réservés 2015
- vous êtes ex-contratuel-le justifiant d'une durée de service au moins égale à 1 an et demi équivalent temps plein sur les 3 dernières.

## **VOS VŒUX et VOS BAREMES**

**Compléter le tableau ci-dessous (6 vœux maximum, 4 pour les COP))**

**Pour toute difficulté de calcul de votre barème contactez-nous**

vœu	Libellé du vœu en clair	Barème calculé	vœu	Libellé du vœu en clair	Barème calculé
1			4		
2			5		
3			6		

**Pensez à nous transmettre ce dossier**

**avec l'ensemble des pièces justificatives et fiches à :**

**CGT Educ'action**

**case 549 – 263, rue de Paris – 93515 MONTREUIL cedex -**

**mél : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) ou [unsen.elus@ferc.cgt.fr](mailto:unsen.elus@ferc.cgt.fr)**

**Tél. 01.55.82.76.55**



Dossier affectation stagiaires 2015

**A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous**

*Je souhaite :*  prendre contact  me syndiquer

(Mme, M.) Nom ..... Prénom .....  
Adresse personnelle .....  
Code postal ..... Commune .....  
Tél. .... Mél. ....  
Grade ou corps ..... Discipline .....  
Lieu d'exercice .....  
Code postal ..... Commune .....

CGT Educ'action case 549 263 rue de Paris 93515 Montreuil cedex